

Compte-rendu de la Rencontre-Débat « Pauvreté » du 26 novembre 2024 à Belley

Cette initiative fait suite à l'Assemblée Générale du Syndicat des Retraitées CGT de Belley-Bas-Bugey de mars 2024 qui a décidé de mettre sur la place publique l'extrême gravité de ce phénomène et de sortir de l'invisibilité les personnes qui en sont victimes.

Une quarantaine de personnes avaient répondu à cette invitation.

En introduction, Gilles Juglair et André Reveillard ont rappelé que la pauvreté touchait de nombreuses catégories : chômeurs, étudiants, salarié.e.s, retraité.e.s, femmes... et que, sur le plan local, le quartier Brillat-Savarin de Belley, identifié comme un **Quartier Prioritaire** de la politique de la Ville (**QPV**) était l'un des plus pauvres du département de l'Ain.

Un panorama de la pauvreté et des inégalités en Bugey a ensuite été présenté par Bernard Meyrand qui a une solide expérience professionnelle de la protection sociale. Il pourra être consulté en ligne [en suivant ce lien](#).

De nombreux éléments chiffrés ont permis de cerner le phénomène de la pauvreté, dans les pays en voie de développement, en France et plus particulièrement sur notre territoire du Bugey Sud. Pour ce dernier, il y a des inégalités évidentes entre, par ordre décroissant du degré de pauvreté, le QPV-BS, la ville de Belley et la Communauté de Communes Bugey-Sud (**CCBS**).

Les notions de pauvreté et d'extrême pauvreté sont précisées à partir du revenu médian (1930€) :

- situation de pauvreté (60 % du revenu médian) : 1158 €/mois, 9,2 M de personnes en France, mais près de 600 personnes dans le QPV de Belley, 1800 personnes (dont 400 enfants) sur la Ville de Belley, plus de 4000 personnes (dont 700 enfants) sur la CCBS.
- situation d'extrême pauvreté (50 % du revenu médian) : 965 €/mois, 5,7 M de personnes

Au-delà de ces statistiques, il y a le sentiment de pauvreté ressenti en deçà d'un « revenu pour vivre » estimé à 1377€, assez proche du SMIC net (Enquête nationale 2024 SPF/IPSOS).

L'attitude des françaises et des français vis à vis des pauvres est interrogée. Le poids du discours issu de l'extrême-droite est très fort dans les médias : il utilise le rejet de l'étranger et le dogme de la préférence nationale pour « dit-il réserver l'aide aux Français pauvres » mais il attaque régulièrement toutes les politiques destinées à éradiquer la pauvreté et s'oppose systématiquement à l'augmentation des impôts des plus riches. Les Français ne sont pas dupes dans l'enquête SPF/IPSOS 2024 : deux personnes interrogées sur trois affichent une solidarité active avec les personnes concernées.

Les notions de pauvreté monétaire et de privation matérielle et sociale sont abordées, comme celles de l'insécurité alimentaire qui touche les étudiantes, les femmes (2/3 des pauvres) et les enfants (1 enfant sur 4 est pauvre à Belley).

Les amortisseurs de la pauvreté constitués par les minima sociaux que sont :

- Le Revenu de Solidarité Active (RSA : plafond : 636 € pour une personne)
mais 1/3 des personnes qui y auraient droit ne le demandent pas !
- L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH : 1015 €)
- Le minimum vieillesse (ASPA / 1012 €)
- L'allocation de solidarité spécifique (ASS : 570 €) pour les chômeurs en fin de droits

Selon une étude économique récente, les dépenses consacrées à la réduction de la pauvreté sont estimées à 50 Mds € : elles sont à mettre en regard du coût global (insertion, éducation, logement, protection de l'enfance de la pauvreté estimé, lui, à 70Mds € : Qu'on se le dise : réduire la pauvreté est efficace pour l'économie.

Les politiques anti-fraude mises en place, que ce soit par la CAF ou par le département de l'Ain, ont un caractère indécent et inégalitaire au regard des situations évoquées ci-dessus. Les moyens humains et matériels déployés à cet effet sont surdimensionnés par rapport à la réalité de la fraude dont les montants indus ne représenteraient guère plus de 1 % des dépenses.

Les enfants en situation de pauvreté : une situation inacceptable, un enjeu immédiat pour l'État, les Caisses d'allocations Familiales et l'ensemble des collectivités territoriales.

Débat :

France F pour le Comité local du SPF :

« On est passé de 52 familles bénéficiaires en 2013 à 326 en 2024.

Il y en a 115 au DHUDA (demandeurs d'asile) de Culoz, plutôt des célibataires alors que pour Belley, ce sont surtout des familles qui sollicitent de l'aide.

On constate une insécurité permanente qui ne cesse de s'aggraver.

De plus en plus d'impayés de loyers, d'énergie... Les sports et les loisirs sont sacrifiés.

Elle critique aussi le fait que les minima sociaux sont traités séparément du revenu d'existence. »

Jacqueline, ancienne fonctionnaire de l'ONU, insiste sur les droits de l'enfant et pointe un manque d'éducation des parents et des enfants auquel les associations caritatives ne prêteraient pas assez attention.

Ce qui fait réagir France du SPF qui ressent effectivement un sentiment d'impuissance, notamment parce que les personnes accueillies sont incapables de nommer ce qui leur arrive mais elle ajoute que le SPF déploie tous les efforts possibles pour leur faire retrouver leur dignité.

Bernard M:

« il faut imposer la prise en compte du droit des enfants, pour des repas réguliers, pour l'accès à la culture (ex : la musique)...

Alain P, président de l'association d'insertion Avenir :

« La pauvreté est un frein pour retrouver un emploi. La mobilité indispensable est un casse-tête pour de nombreuses personnes entre le coût du permis de conduire, le coût des carburants, les charges liées à l'entretien d'un véhicule (assurance, contrôle technique...) sans parler des pannes qui tombent à l'improviste. Les pauvres vivent au jour le jour, sollicités des acomptes à la semaine. Contrairement aux critiques entendues ça et là, les pauvres ne sont pas des fainantés.

Les personnes pauvres sont tout simplement privées du choix de leur vie ! »

France F du SPF intervient à nouveau à propos de l'accès à la santé :

« La complémentaire santé solidaire : ASS (ex CMU-C) est gratuite jusqu'à un plafond de ressources fixé à 10166 € soit 847 € / mois. Au-delà de ce plafond, une cotisation de 1€ par jour et par personne est demandée. Compte-tenu des chiffres précédemment avancés, le coût de la couverture maladie est un frein à se faire soigner correctement. »

Fatima M, Présidente du conseil citoyen du QPV-BS :

« On sent la colère dans ce quartier ! »

Interventions diverses :

« Les réformes récentes du RSA légalisent le travail gratuit. »

« Le rôle des partis politiques pour combattre la pauvreté est essentiel. Des mesures préconisées par certains d'entre eux comme l'attribution automatique du RSA iraient dans le bon sens. »

« Quelle est la différence entre la misère et la pauvreté ? »

Jean-Yves Vernier intervient pour dégager des perspectives:

« On pourrait rajouter à cet état des lieux alarmant d'autres méfaits de la politique capitaliste ultralibérale menée depuis des décennies par les divers gouvernements de droite et, malheureusement aussi, de gauche comme le nombre d'accidents du travail : 2 par jour en moyenne. »

La pauvreté n'est pas une fatalité!

La CGT a formulé des propositions pour éradiquer la pauvreté dans un « plan pauvreté » téléchargeable à cette adresse : <https://analyses-propositions.cgt.fr/plan-pauvreté>.

Son objectif est de favoriser l'accès aux droits fondamentaux inscrits dans la constitution pour toute la population soient :

1. droit à un salaire décent, car un tiers de la population pauvre est salariée
2. Droit à un travail décent digne et reconnu :
 - un nouveau statut du travail
 - une sécurité sociale professionnelle
 - l'insertion comme thème de négociation collective
 - les situations particulières (handicap, sans papiers, migrants)
3. Droit à l'accompagnement
4. Droit à un revenu de remplacement décent pour toutes et tous
 - privés d'emploi
 - jeunesse
5. Droit à une éducation et une formation permanente émancipatrices
6. Droit à une protection sociale garantie par la sécurité sociale
 - droit à la retraite à 60 ans à taux plein
 - droit à une sécurité sociale à 100 %, gérée par les usagers
7. Droit au logement pour toutes et tous
8. Droit à l'énergie
9. Droit à la culture et au sport
10. Droit aux transports
11. Inclusion bancaire et lutte contre le surendettement.

Ces propositions nécessitent bien sûr de nouvelles recettes. Le programme du Nouveau Front populaire (NFP) prévoyait de dégager 25 Mds € en 2024 et 100 Mds € en 2025 en promouvant plus de justice fiscale par la mise à contribution des plus riches et leurs insolentes fortunes.

Conclusion :

On ne doit pas rester dans le simple constat mais formuler des propositions d'action pour donner une suite à ce débat.

Plusieurs propositions ont émergé :

- un communiqué public commun
- une motion adressée aux décideurs locaux reprenant, entre autres, la revendication d'un ticket cantine à 1 €
- une manifestation
- ...

Les personnes intéressées pour donner une suite à cette rencontre et ayant laissé leurs coordonnées ont décidé de se revoir pour discuter d'une motion sur la base d'une proposition des organisateurs.

Documents associés : [[Journal des retraitées CGT de Belley](#)] [[Affichette](#)] [[Photo 1](#)] [[Photo 2](#)]